



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE GUADELOUPE
COMMUNE DE TROIS-RIVIERES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 AVRIL 2014

L'an Deux Mil Quatorze, le mercredi 23 avril, le Conseil Municipal de la ville de Trois-Rivières, s'est réuni à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE, Maire pour la tenue de sa 4^{ème} session ordinaire de l'année suite à la convocation adressée par elle, le 15 avril 2014.

Présents : VAINQUEUR-CHRISTOPHE Hélène – MAGLOIRE Claude – OTTO AZINCOURT Josette – RENIER Renaud – MARCIN Dany – RUPAIRE Justin – EUGENIE Gilberte – RENIER Philippe – HATILIP ROCH Achille – BARTHEL Léonard – JERSIER Claude – SAINTE-LUCE Ninette – LAROCHELLE Louis – CHAIBRIANT Michel – SACILE Serge – DEGLAS Louisiane – GILLES Christelle – LAROCHELLE Lucie – FAVORINUS Justina – NOEL Jean-Philippe – FRANCISQUE Jean-Louis – EDAU François – BARTHEL Annick – LAROCHELLE Laurence – MACHARES Chantal – LIBER Jean – Luc – FAUSTA Jimmy – CHRISTOPHE Laurence(28)

Représentés : SAINT-VAL Marie-Agnès (Ayant donnée procuration à Madame Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE).....(1)

DELIBERATION N°23:
DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le Conseil Municipal,

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** les Code des Marchés Publics, et notamment son article 22-I-3 ;
- **Considérant** que la Commission d'Appel d'Offres de la commune de Trois-Rivières est présidée de droit par Madame le Maire ;
- **Vu** la proposition de Madame le Maire de désigner les membres de la commission d'Appel d'Offres ainsi qu'il suit : 1 Représentant du Maire – 5 membres titulaire – 5 membres suppléants :

- Représentant du Maire : Claude MAGLOIRE
- Membres Titulaires : MARCIN Dany - Claude JERSIER- NOEL Jean-Philippe - FAUSTA Jimmy
- Membres Suppléants : BARTHEL Annick - BARTHEL Léonard - LAROCHELLE Lucie - EDAU François - LIBER Jean-Luc

- **Considérant** qu'aucune autre liste n'est proposée par l'assemblée ;

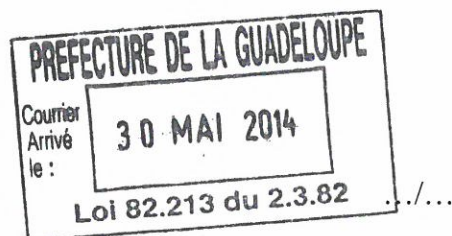
Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

PROCEDE à l'élection des membres de la commission d'Appel d'Offres au scrutin de liste :

- Nombres de présents et représentés : 29
- Nombres de votants : 29
- Nombre de suffrages exprimés : 29
- Majorité absolue : 15
- Suffrages portés sur la liste proposée : 29

La liste proposée est donc déclarée élue.



.../...

La Commission d'Appel d'Offres est donc composée comme suit :

- **Président Titulaire ou son Représentant** : Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE Maire, ou Claude MAGLOIRE, 1^{er} adjoint ;
- **Membres Titulaires** : MARCIN Dany – JERSIER Claude – NOEL Jean-Philippe - FAUSTA Jimmy
- **Membres Suppléants** : BARTHEL Annick - BARTHEL Léonard - LAROCHELLE Lucie - EDAU François - LIBER Jean-Luc

Conformément au Code des Marchés Publics, seuls ces représentants ont voix délibérative.

ASSISTE également aux réunions de cette commission avec voix consultative :

- Le Receveur Percepteur de Trois-Rivières
- Un représentant de la Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes ;
- Un représentant du service compétant pour suivre ou assurer l'exécution du marché à conclure ;
- Des personnalités désignées par le président de la Commission en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet de l'appel d'offres.

Fait et délibéré à Trois-Rivières, les jours, mois et an susdits.../...

